

20^E CONSEIL NATIONAL

SAGUENAY

24, 25 ET 26 MAI 2024

PROCHE DU MONDE

Cahier de propositions

Envoyé le 17 avril 2024

MOT DE PRÉSENTATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers solidaires, chères solidaires,

C'est un plaisir de vous retrouver pour notre première instance nationale de 2024 à Saguenay. Après avoir passé les derniers mois à rencontrer les Québécoises et les Québécois partout sur le territoire à travers notre tournée des régions, il est maintenant temps d'en faire le bilan et surtout de partager avec la population les conclusions que nous en tirons. Québec solidaire est un parti proche du monde et notre Conseil national sera une bonne occasion de le démontrer.

Les principaux engagements politiques que nous vous proposons d'adopter comme parti à la suite de cette tournée se retrouvent dans la proposition que nous appelons la *Déclaration de Saguenay*. Ce document vise à être un socle à partir duquel nous construirons notre discours politique sur différents dossiers importants pour l'avenir du Québec lors des prochaines années. Ce sont des choix politiques importants que nous aurons à faire lors de notre Conseil national et nous avons hâte d'en débattre avec nous.

Un autre dossier important au centre de notre Conseil national sera de discuter de la modernisation de notre programme et de la marche à suivre pour adopter notre prochaine plateforme électorale. L'un des points saillants des bilans de la campagne électorale de 2022, qui fait également écho aux préoccupations que nous avons entendues entourant Québec solidaire lors de la tournée des régions, est que notre offre politique est complexe et parfois difficile à comprendre. C'est pourquoi nous vous proposons de nous lancer collectivement dans un exercice visant à mettre davantage en évidence les valeurs politiques qui se trouvent au cœur du projet solidaire. Vous trouverez dans ce cahier plus de détails sur la proposition de modernisation du programme et sur l'échéancier des travaux devant nous mener à faire le choix de nos priorités politiques pour la campagne de 2026.

Également à l'ordre du jour de la fin de semaine, nous serons invité·es à reconnaître formellement la création d'un réseau militant jeunesse au sein du parti. Plusieurs jeunes motivé·es viendront nous présenter leur démarche et les objectifs de cette nouvelle structure. Nous aurons également une présentation sur les affaires financières du parti, incluant notamment un suivi de l'état d'avancement de la transition vers le rapatriement des comptes des associations. Finalement, un temps de l'instance sera prévu pour des formations organisationnelles et pour faire la mise au point du chantier de révision des statuts de notre organisation.

Vous trouverez donc dans le présent document les propositions soumises au vote lors de notre Conseil national. Je vous invite également à lire attentivement les consignes du comité synthèse, qui se trouve à la section suivante de ce cahier de propositions, afin de guider votre travail de préparation à l'instance. Une rencontre est prévue le jeudi 18 avril pour vous présenter ce cahier et répondre à vos questions. Cette rencontre sera enregistrée et téléversée sur la Centrale. N'hésitez pas à la visionner lors de la préparation de vos assemblées générales pré-Conseil national! **Prenez note que la date limite, si votre association souhaite soumettre des amendements ou propositions, est le 1^{er} mai à 23h59. Vous devez envoyer ces propositions en utilisant le formulaire qui se trouve sur l'Espace solidaire. Aucune proposition reçue après cette date limite ne sera traitée.**

Ce rendez-vous solidaire arrive à deux ans de la prochaine campagne électorale. C'est l'occasion de véritablement lancer les travaux qui nous mèneront à avoir la meilleure offre politique à proposer à la population québécoise lors des élections de 2026. C'est aussi la chance de se revoir entre militant·es et de renforcer les liens entre nous. C'est dans cette perspective que j'espère vous voir en grand nombre à Saguenay!

Bonne préparation et à bientôt,



Nicolas Chatel-Launay

Secrétaire général de Québec solidaire

CONSIGNES DU COMITÉ SYNTHÈSE

Bonjour,

En prévision du prochain Conseil national, nous entamons maintenant le processus d'étude du cahier de propositions par les différentes instances du parti. C'est le moment de nous approprier son contenu, d'en débattre et de potentiellement proposer des amendements aux différentes propositions. Vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour vous livrer à cet exercice. Si vous voulez faire une proposition d'amendement, il faut utiliser le formulaire qui se trouve sur l'Espace solidaire. Par la suite, le comité synthèse a la responsabilité de recevoir ces propositions d'amendements afin de structurer les débats qui auront lieu lors du Conseil national. Ce travail de synthèse est crucial si nous voulons que le temps des personnes déléguées dans l'instance soit utilisé à bon escient pour débattre et trancher les débats politiques importants pour notre parti.

C'est dans cet esprit que le comité synthèse souhaite partager avec vous certaines balises entourant le traitement des amendements sur la proposition de la *Déclaration de Saguenay*. Cette proposition nous amenant à débattre d'un texte de plusieurs pages, nous voulons nous assurer que les amendements reçus nous permettront de discuter d'enjeux politiques et non pas de procéder à un exercice de réécriture collective d'un texte en plénière, ce qui nous apparaîtrait bien peu utile.

Vous trouverez dans la proposition de *Déclaration de Saguenay* deux types de texte. Il y a d'abord des parties (format normal, non gras) que nous pourrions qualifier de rhétorique, posant davantage des constats politiques. Aux yeux du comité synthèse, ces sections relèvent davantage de la mise en contexte (tout comme les phrases débutant par « considérant » dans nos cahiers habituels)

et ne sont donc pas amendables. Si vous n'appuyez pas ce qui s'y trouve, vous êtes plutôt invité•e à voter contre les passages propositionnels qui y sont rattachés ou à proposer des amendements à ces éléments.

Vous trouverez également, **en gras dans le texte**, des passages propositionnels qui, eux, sont ouverts à des amendements. Cela dit, le type d'amendement qui sera recevable est celui qui présente une proposition politique différente pour répondre aux constats des paragraphes précédents. Ainsi, nous vous demandons de vous abstenir d'envoyer des amendements qui relèveraient davantage d'un processus de réécriture stylistique. Le comité synthèse sera particulièrement sensible à ne soumettre au vote que des propositions d'amendements qui amènent des débats politiques de fond.

Si vous trouvez que certains éléments sont manquants, il est également possible de faire des propositions d'ajouts d'engagements. Ceci dit, le comité ne retiendra pas des amendements qui viendraient ajouter des engagements déjà pris par Québec solidaire. L'objectif est que cette déclaration se tourne majoritairement vers des éléments nouveaux pour notre parti et non pas de réitérer des engagements pris dans le passé.

Nous vous encourageons d'ailleurs à conserver l'approche présentée ci-haut dans vos amendements face aux autres propositions qui se trouvent dans ce cahier et dans les cahiers futurs. Même si la formulation d'une proposition n'est parfois pas telle que vous l'auriez personnellement rédigée, il n'est pas pertinent d'envoyer une simple proposition visant la reformulation. Notre temps collectif en instance est limité et c'est pourquoi il importe de prioriser les débats politiques. Lorsque vous rédigez un amendement, demandez-vous toujours si votre amendement changera le sens et la mise en œuvre de la proposition. Si la réponse n'apparaît pas de façon évidente, c'est probablement parce que votre amendement ne relève pas d'un débat politique de fond.

Si vous avez des questions entourant ces balises, n'hésitez pas à communiquer avec le comité synthèse à l'adresse comite.synthese@quebecsolidaire.net.

Le comité synthèse

Bloc 1

DÉCLARATION DE SAGUENAY

Proposition du Comité de coordination nationalMISE EN
CONTEXTE

Vous trouverez ci-dessous le texte de la *Déclaration de Saguenay* présenté au Conseil national. Le texte en caractères gras représente les propositions soumises au vote de l'instance. Ces propositions sont reprises dans des encadrés distincts et numérotés à la fin de la Déclaration afin de faciliter la compréhension, la formulation d'amendements et le vote.

DÉCLARATION DE SAGUENAY

LE QUÉBEC EN COMMUN

PRÉAMBULE

On n'est pas obligés d'être pareils pour être ensemble. Dans les dernières années, la politique québécoise a mis l'accent sur nos différences pour mieux nous diviser : les jeunes contre les moins jeunes, la majorité contre les minorités, les grands centres contre les régions. Lorsqu'on donne la parole aux Québécoises et aux Québécois elles et eux-mêmes, on se rend compte que ces fausses divisions se retrouvent plus souvent dans les discours politiques que dans la vraie vie.

Chacune et chacun d'entre nous sommes fiers de ce qu'on est, de là d'où on vient. Malgré tout, nous partageons les mêmes problèmes, les mêmes valeurs et le même désir d'un avenir meilleur. Alors que la polarisation politique déchire nos voisins canadiens et américains, le Québec a une chance unique de la renverser. Ici, nous sommes capables de dialoguer. Nous avons un Québec en commun.

La tournée *Le Québec en commun* de Québec solidaire a mobilisé des Québécoises et des Québécois de tous les âges, de toutes les origines et des quatre coins du Québec. La *Déclaration de Saguenay* est le fruit de ces échanges et incarne notre engagement à représenter toutes les Québécoises et tous les Québécois dans le projet de société de Québec solidaire.

Québec solidaire ne peut pas se contenter d'être un parti d'opposition. Québec solidaire doit être un parti de gouvernement. Alors que les discours politiques s'éloignent trop souvent de la vraie vie, Québec solidaire est sorti de sa zone de confort pour trouver, en dialogue avec les Québécoises et les Québécois, ce qui nous rassemble collectivement.

Unir, pas diviser : c'est notre vision de l'avenir du Québec et c'est l'avenir de Québec solidaire.

1. TRANSITION ÉCOLOGIQUE : CHANGER SANS CULPABILISER

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Pour Québec solidaire, le changement relève de choix collectifs. C'est le principe de base de notre action politique et c'est en environnement qu'il prend tout son sens.

Qu'ils résident à Montréal, à Lévis ou en milieu rural, les travailleuses et les travailleurs ne sont pas individuellement responsables de la crise climatique et elles et ils n'ont pas à payer le prix de cette crise. Depuis plusieurs décennies, les responsables industriels et politiques des changements climatiques tentent de rejeter la faute sur les individus et les choix que nous faisons au quotidien. La division entre travailleuses et travailleurs selon leur code postal ou leur mode de vie fait le jeu des véritables responsables de la crise climatique. En pleine crise du coût de la vie, la culpabilisation des individus est une impasse.

Les Québécoises et les Québécois veulent faire partie de la solution à la crise environnementale, ils et elles sont prêtes à faire des efforts et à changer leurs habitudes, mais ce sont les gouvernements qui ont la possibilité et la responsabilité de leur offrir des alternatives réalistes, particulièrement à l'extérieur des grands centres. L'avenir de la transition passe par des choix politiques et économiques structurants au bénéfice de la majorité des travailleuses et travailleurs.

En cohérence avec les principes de la transition juste, en matière de lutte contre les changements climatiques et de mobilité durable, un gouvernement solidaire va :

- **responsabiliser en priorité les très grands pollueurs qu'ils soient industriels ou individuels;**
- **miser sur la création d'alternatives de mobilité durable afin de faciliter les changements de comportement de la majorité des travailleuses et travailleurs;**
- **prioriser le développement massif et rapide du transport collectif interrégional et interurbain sur l'ensemble du territoire, en priorisant les régions les moins bien desservies.**

De la même manière, ce sont les gouvernements qui ont la possibilité et la responsabilité d'assurer une transition écologique qui sécurise et améliore la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs, peu importe où elles et ils habitent. Toutes les régions doivent pouvoir bénéficier de la transition. Toutes les travailleuses et tous les travailleurs doivent avoir leur voix au chapitre.

Ainsi, en matière de transition écologique, un gouvernement solidaire va :

- **appliquer le principe du zéro perte d'emploi nette à l'intérieur de chaque région;**
- **prioriser la diversification des économies locales, les investissements dans des secteurs peu polluants et la requalification de la main d'œuvre;**
- **implanter des comités paritaires sur la transition dans les milieux de travail.**

2. DÉCENTRALISATION : RENVERSER LA DÉPOSSESSION TRANQUILLE ET LIBÉRER LE POUVOIR DES RÉGIONS

DÉCENTRALISATION

Depuis les années 1990, les gouvernements ont mis en place des réformes qui ont systématiquement éloigné les décisions des collectivités et les services des gens. L'échec de cette centralisation radicale est aujourd'hui retentissant : les promesses d'efficacité des gouvernements libéraux, péquistes et caquistes se sont soldées par une détérioration généralisée de l'accès aux services et de la qualité des services. Un des piliers de la Révolution tranquille, l'accès équitable aux services publics pour toutes les Québécoises et tous les Québécois, peu importe leur lieu de résidence, est sérieusement fragilisé.

Il n'est pas acceptable que des femmes doivent faire des heures de route pour pouvoir accoucher parce que la clinique d'obstétrique la plus proche est fermée. Il n'est pas normal de devoir faire des kilomètres parce que l'urgence est fermée la nuit ou de s'appauvrir pour passer des tests médicaux parce que le trajet coûte une fortune et qu'on doit dormir à l'hôtel.

Dans toutes ses décisions en matière de construction d'infrastructures, un gouvernement de Québec solidaire sera guidé par le principe d'équité territoriale. Selon ce principe, les régions rurales et les quartiers plus défavorisés en zone urbaine doivent avoir accès au même niveau de services que le reste du Québec. Le fait d'habiter dans un territoire peu densément peuplé ne devrait pas exiger de sacrifier son droit d'avoir accès à des services publics, que ce soit des soins de santé ou une place en CPE. Il faut réaffirmer le principe de l'universalité des services publics en s'assurant d'une équité sur le territoire.

En santé et en services sociaux, un gouvernement de Québec solidaire va décentraliser le pouvoir décisionnel vers les régions, en donnant plus de pouvoir aux actrices et acteurs des milieux concernés pour prendre des décisions ayant un impact sur les collectivités.

Cette nouvelle philosophie dans le réseau de la santé accordera une place importante aux travailleuses et travailleurs du réseau qui, réforme après réforme, ont perdu de l'agentivité dans leur travail. C'est pourtant elles et eux qui subissent en premier les désastres de la centralisation et les prises de décisions déconnectées des gestionnaires éloignés des milieux de travail. Décentraliser le système de santé, c'est redonner du pouvoir aux femmes, largement majoritaires parmi le personnel soignant.

Face à la crise de l'habitation, il n'y pas de solutions mur à mur. Trop souvent, les programmes publics en logement sont déconnectés des besoins sur le terrain. Trop souvent, des projets de logements portés à bout de bras par des acteurs locaux sont tués dans l'œuf par des règles bureaucratiques intransigeantes. Le financement public doit s'adapter aux besoins des milieux, et non l'inverse. Pour régler la crise, l'État québécois doit adapter son action aux réalités des différentes municipalités du Québec.

Un gouvernement de Québec solidaire va décentraliser le développement du logement vers

DÉCENTRALISATION
(SUITE)

les régions, en revoyant le rôle de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et en fournissant de l'expertise aux acteurs locaux qui souhaitent entreprendre des projets de logements.

Les régions du Québec ne manquent pas d'idées, elles manquent de pouvoir. Il n'y a pas de pouvoir sans concertation. Malheureusement, les leviers de concertation régionale ont été balayés par les vagues de centralisation et d'austérité des gouvernements précédents. Pourtant, alors que les changements climatiques bouleversent les économies et les activités des régions, ces lieux de concertation sont plus que jamais nécessaires.

Un gouvernement de Québec solidaire va donner aux régions les moyens d'organiser leur développement économique et social ainsi que leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques, en mettant en place des Conseils régionaux de développement et de transition (CRDT).

3. TERRITOIRE : PROTÉGER ET VALORISER CE QUE NOUS PARTAGEONS

TERRITOIRE

Au fil des siècles, notre identité s'est forgée dans une relation intime avec le territoire.

Nous partageons une richesse inestimable avec les Nations autochtones : les eaux qui coulent dans nos rivières, les forêts qui sillonnent nos terres et les montagnes qui se dressent à l'horizon font partie de ce que nous sommes, de notre fierté et de notre prospérité. Notre territoire fait partie de notre identité.

Ressources naturelles

L'histoire du Québec est à la fois une histoire de dépossession et de luttes pour le contrôle démocratique et collectif des ressources présentes sur son territoire. Alors que s'enclenche une nouvelle ruée vers les ressources stratégiques du Québec, il est essentiel que le peuple québécois et les Nations autochtones soient maîtres de leurs ressources et déterminent les règles qui guident leur exploration et leur exploitation.

Québec solidaire est favorable à l'exploitation durable et responsable des ressources naturelles sur le territoire québécois, dans le respect des limites de la planète et des écosystèmes. Cette exploitation doit impérativement se faire dans le respect des droits inaliénables des peuples autochtones, en cohérence avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Québec solidaire reconnaît l'importance, pour de nombreuses régions du Québec, des emplois de qualité liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Pour mettre fin à la vente à rabais des ressources naturelles et garantir la juste répartition des bénéfices de leur exploitation, un gouvernement de Québec solidaire va :

- **s'assurer d'une répartition directe des redevances aux régions et aux collectivités;**
- **favoriser le développement de modèles économiques démocratiques, notamment les coopératives, et de l'économie circulaire.**

TERRITOIRE

Le bois est une ressource précieuse sur le plan écologique, à la fois créatrice d'emplois de qualité dans nos régions et écologiquement avantageuse. **Québec solidaire reconnaît le rôle central de l'industrie forestière dans l'épanouissement économique de plusieurs régions du Québec. Pour assurer la durabilité de cette industrie et la pérennité de la ressource, un gouvernement solidaire va adopter une stratégie d'adaptation des forêts aux changements climatiques, en collaboration avec les communautés touchées et l'industrie.**

Agriculture

L'agriculture québécoise traverse une crise sans précédent. La pression de l'endettement, les obligations administratives, les changements climatiques et la compétition déloyale des produits importés freinent notre souveraineté alimentaire. Les productrices et les producteurs agricoles méritent d'être reconnues et valorisées pour ce qu'elles et ils sont : les piliers économiques des régions, les maîtres d'œuvre de la vitalité du territoire et les gardiennes de notre souveraineté alimentaire. Les agricultrices et les agriculteurs veulent remplir nos assiettes, pas des formulaires.

Pour Québec solidaire, la souveraineté alimentaire est un projet de société. **Un gouvernement de Québec solidaire va :**

- **conférer la responsabilité de l'agriculture à la première ministre ou au premier ministre du Québec;**
- **créer un Fond d'urgence pour soutenir les agricultrices et agriculteurs qui font face aux conséquences des changements climatiques;**
- **procéder à une réforme en profondeur de l'ensemble des programmes de soutien au secteur agricole afin de les adapter à la réalité des changements climatiques, tout en diminuant significativement la charge administrative;**
- **renégocier les accords commerciaux afin de tendre vers la réciprocité des normes pour les produits importés.**

Le secteur de l'agriculture n'a pas besoin d'une réforme de structure, il a besoin de reconnaissance et de soutien. **En matière d'agriculture, Québec solidaire reconnaît le rôle de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et renonce à réformer le syndicalisme agricole.**

Filière batterie

Pour le Québec, la transition énergétique est un défi imposant et une opportunité historique. Le sous-sol québécois est plus convoité que jamais, son énergie aussi. Dès 2018, les solidaires proposaient de mettre sur pied au Québec une véritable filière batterie, de l'extraction du minerai au recyclage des batteries. Cette vision avant-gardiste prévoyait déjà que les bras économiques de l'État québécois investissent pour orienter le développement de cette filière d'avenir. Les développements inquiétants des deux dernières années imposent cependant un coup de barre.

En ce qui a trait au déploiement de la filière batterie au Québec, un gouvernement solidaire va :

- **relancer la filière batterie sur des bases démocratiques, durables et justes, notamment en confiant au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) un mandat générique, afin de planifier le déploiement de cette filière économique de manière responsable et transparente;**

TERRITOIRE

- **prioriser les entreprises québécoises et les modèles économiques démocratiques dans le déploiement de la filière batterie;**
- **fixer à la filière batterie un objectif spécifique de réduction de gaz à effet de serre (GES) au Québec.**

Habitation

La crise de l'habitation que traverse actuellement le Québec est la pire en 40 ans. Cette crise n'est ni strictement montréalaise, ni seulement urbaine, elle est nationale. De Saguenay à Gatineau en passant par les côtes gaspésiennes, la crise de l'habitation est une menace à la vitalité des territoires. Elle empêche les régions d'attirer et de retenir des jeunes familles. Elle frappe de plein fouet les personnes âgées et les travailleuses et les travailleurs à petit salaire et, comme tant de crises, frappe encore plus durement les femmes. Les évictions et l'explosion du prix des logements nourrissent par ailleurs une autre crise, celle de l'itinérance, ce qui constitue une violation des droits de la personne, du droit au logement pour tous. L'itinérance est le symptôme d'une société qui a baissé les bras face aux inégalités.

La crise de l'habitation ne menace plus seulement les Québécoises et les Québécois les plus vulnérables. L'explosion du prix des maisons, conséquence directe de la spéculation immobilière et du manque de mises en chantier, constitue une injustice générationnelle sans précédent. Autrefois propriétaire, cet acquis de la classe moyenne québécoise s'effrite sous nos yeux. Partout, les organismes communautaires, les municipalités et les milieux d'affaires s'entendent : il y a urgence d'agir.

Québec solidaire a été le premier parti à prendre au sérieux la crise de l'habitation, la régler sera notre première priorité. Inspirons-nous des succès du passé. Au début des années 1980, une mobilisation sans précédent de la société québécoise avait permis de faire bondir de 72 % les mises en chantier au Québec, grâce à une grande *Corvée habitation*.

En matière d'habitation, un gouvernement de Québec solidaire va :

- **convoquer un sommet national afin de lancer une nouvelle *Corvée habitation* sur l'ensemble du territoire québécois;**
- **lancer un programme de construction rapide de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale;**
- **en dialogue continu avec les communautés autochtones, appuyer leurs efforts afin de répondre à leurs défis particuliers en matière de logement, particulièrement dans le Nord-du-Québec.**

LA NÉCESSITÉ D'AVANCER ENSEMBLE

CONCLUSION

Le Québec est une courtepoinTE de visages provenant de partout à travers le monde et enracinés dans notre vaste territoire, avec des valeurs, des aspirations et une langue en commun. Depuis des siècles, notre territoire nous unit et nous façonne.

CONCLUSION

Ancrée dans l'héritage des Premiers peuples et nourrie d'une immigration continue, la culture du Québec est riche de ces multiples expériences et s'enrichit de génération en génération. Le Québec n'est ni le Canada, ni la France, ni les États-Unis. Notre situation sur notre continent est unique, notre histoire aussi. C'est à la fois une improbable aventure de résilience du fait français et une magnifique histoire d'ouverture envers les peuples du monde entier.

Les engagements que nous prenons dans cette Déclaration sont importants. Afin de les mettre en œuvre, il est essentiel de recréer des ponts entre nous. C'est la condition nécessaire à tous nos succès collectifs.

Québec solidaire adhère au modèle interculturel des bâtisseurs du Québec moderne.

L'État québécois doit renouer avec l'interculturalisme et promouvoir une citoyenneté québécoise rassembleuse, fondée sur notre langue officielle et commune et sur le dialogue avec toutes les cultures qui enrichissent notre Québec. Des boats peuples aux réfugiés ukrainiens en passant par les familles haïtiennes accueillies par le gouvernement de René Lévesque, cette approche unique au monde a fait de la nation québécoise un exemple d'intégration.

Québec solidaire s'engage à défendre les droits et libertés des Québécoises et des Québécois.

Toutes les Québécoises, tous les Québécois sont égaux et bénéficient des mêmes droits, peu importe leurs croyances religieuses, leur identité de genre, leur couleur de peau ou leur pays d'origine.

Ainsi, un gouvernement de Québec solidaire va affirmer la primauté de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne,

adoptée en 1975 à l'unanimité par l'Assemblée nationale et décrite par René Lévesque comme « l'instrument par excellence de l'affirmation des valeurs d'un peuple ». Il s'agit d'un outil légitime et puissant pour lutter contre le racisme systémique au sein des institutions et des services publics.

Le peuple québécois est un peuple ouvert et chaleureux. Mais comme partout ailleurs dans le monde, le racisme et le colonialisme subsistent dans notre société. Québec solidaire mettra fin au déni gouvernemental de ces réalités qui ne correspondent pas à nos valeurs communes.

Québec solidaire refuse le nationalisme conservateur. Les discours basés sur le ressentiment et la peur nuisent au sentiment d'appartenance des jeunes et des Québécoises et Québécois d'origines diverses et, en ce sens, nuisent à l'indépendance du Québec. Cette stratégie nourrit la méfiance et les dissensions au lieu d'unir derrière un projet d'émancipation de tous et toutes. La polarisation identitaire est un cul de sac. L'avenir de l'indépendantisme québécois passe par une vision rassembleuse de notre identité.

Pour renouer avec la victoire, le mouvement indépendantiste doit construire des ponts vers la jeunesse québécoise et créer une vaste coalition à l'image de la diversité du Québec de 2024. Le meilleur tremplin pour fonder un pays, c'est l'espoir. Notre projet d'indépendance est un projet de transformation de la société pour que les Québécoises et les Québécois de toutes provenances vivent mieux. Il faut faire un pays pour tout le monde et pour changer le monde.

Nous n'avons pas inventé ce projet. Depuis des décennies, des gens se rassemblent pour assurer un avenir à notre culture et aux gens qui la font, à notre langue et aux gens qui la parlent. Nous appartenons à cette longue lignée d'indépendantistes progressistes, féministes, inclusifs et modernes.

Unir, pas diviser : c'est notre vision de l'avenir du Québec et c'est l'avenir de Québec solidaire.

LISTE DES EXTRAITS AMENDABLES DE LA DÉCLARATION

PREMIÈRE
PROPOSITION

Transition juste

En cohérence avec les principes de la transition juste, en matière de lutte contre les changements climatiques et de mobilité durable, un gouvernement solidaire va :

- responsabiliser en priorité les très grands pollueurs qu'ils soient industriels ou individuels;
- miser sur la création d'alternatives de mobilité durable afin de faciliter les changements de comportement de la majorité des travailleuses et travailleurs;
- prioriser le développement massif et rapide du transport collectif interrégional et interurbain sur l'ensemble du territoire, en priorisant les régions les moins bien desservies.

DEUXIÈME
PROPOSITION

Transition juste

Ainsi, en matière de transition écologique, un gouvernement solidaire va :

- appliquer le principe du zéro perte d'emploi nette à l'intérieur de chaque région;
- prioriser la diversification des économies locales, les investissements dans des secteurs peu polluants et la requalification de la main d'œuvre;
- implanter des comités paritaires sur la transition dans les milieux de travail.

TROISIÈME
PROPOSITION

Équité territoriale

Dans toutes ses décisions en matière de construction d'infrastructures, un gouvernement de Québec solidaire sera guidé par le principe d'équité territoriale. Selon ce principe, les régions rurales et les quartiers plus défavorisés en zone urbaine doivent avoir accès au même niveau de services que le reste du Québec.

QUATRIÈME
PROPOSITION

Décentralisation de la santé et des services sociaux

En santé et en services sociaux, un gouvernement de Québec solidaire va décentraliser le pouvoir décisionnel vers les régions, en donnant plus de pouvoir aux actrices et acteurs des milieux concernés pour prendre des décisions ayant un impact sur les collectivités.

CINQUIÈME
PROPOSITION

Décentralisation du développement du logement

Un gouvernement de Québec solidaire va décentraliser le développement du logement vers les régions, en revoyant le rôle de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et en fournissant de l'expertise aux acteurs locaux qui souhaitent entreprendre des projets de logements.

SIXIÈME
PROPOSITION**Conseils régionaux de développement et de transition**

Un gouvernement de Québec solidaire va donner aux régions les moyens d'organiser leur développement économique et social ainsi que leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques, en mettant en place des Conseils régionaux de développement et de transition (CRDT).

SEPTIÈME
PROPOSITION**Ressources naturelles**

Québec solidaire est favorable à l'exploitation durable et responsable des ressources naturelles sur le territoire québécois, dans le respect des limites de la planète et des écosystèmes. Cette exploitation doit impérativement se faire dans le respect des droits inaliénables des peuples autochtones, en cohérence avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Québec solidaire reconnaît l'importance, pour de nombreuses régions du Québec, des emplois de qualité liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Pour mettre fin à la vente à rabais des ressources naturelles et garantir la juste répartition des bénéfices de leur exploitation, un gouvernement de Québec solidaire va :

- s'assurer d'une répartition directe des redevances aux régions et aux collectivités;
- favoriser le développement de modèles économiques démocratiques, notamment les coopératives, et de l'économie circulaire.

HUITIÈME
PROPOSITION**Industrie forestière**

Québec solidaire reconnaît le rôle central de l'industrie forestière dans l'épanouissement économique de plusieurs régions du Québec. Pour assurer la durabilité de cette industrie et la pérennité de la ressource, un gouvernement solidaire va adopter une stratégie d'adaptation des forêts aux changements climatiques, en collaboration avec les communautés touchées et l'industrie.

NEUVIÈME
PROPOSITION**Souveraineté alimentaire**

Un gouvernement de Québec solidaire va :

- conférer la responsabilité de l'agriculture à la première ministre ou au premier ministre du Québec;
- créer un Fond d'urgence pour soutenir les agricultrices et agriculteurs qui font face aux conséquences des changements climatiques;
- procéder à une réforme en profondeur de l'ensemble des programmes de soutien au secteur agricole afin de les adapter à la réalité des changements climatiques, tout en diminuant significativement la charge administrative;
- renégocier les accords commerciaux afin de tendre vers la réciprocité des normes pour les produits importés.

DIXIÈME
PROPOSITION**Syndicalisme agricole**

En matière d'agriculture, Québec solidaire reconnaît le rôle de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et renonce à réformer le syndicalisme agricole.

ONZIÈME
PROPOSITION**Filière batterie**

En ce qui a trait au déploiement de la filière batterie au Québec, un gouvernement solidaire va :

- relancer la filière batterie sur des bases démocratiques, durables et justes, notamment en confiant au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) un mandat générique, afin de planifier le déploiement de cette filière économique de manière responsable et transparente;
- prioriser les entreprises québécoises et les modèles économiques démocratiques dans le déploiement de la filière batterie;
- fixer à la filière batterie un objectif spécifique de réduction de gaz à effet de serre (GES) au Québec.

DOUZIÈME
PROPOSITION**Habitation**

En matière d'habitation, un gouvernement de Québec solidaire va :

- convoquer un sommet national afin de lancer une nouvelle *Corvée habitation* sur l'ensemble du territoire québécois;
- lancer un programme rapide de construction de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale;
- en dialogue continu avec les communautés autochtones, appuyer leurs efforts afin de répondre à leurs défis particuliers en matière de logement, particulièrement dans le Nord-du-Québec.

TREIZIÈME
PROPOSITION**La nécessité d'avancer ensemble**

Québec solidaire adhère au modèle intercommunitariste des bâtisseurs du Québec moderne.
[...]
Québec solidaire s'engage à défendre les droits et libertés des Québécoises et des Québécois.
[...]
Ainsi, un gouvernement de Québec solidaire va affirmer la primauté de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Bloc 2

PROGRAMME ET PLATEFORME ELECTORALE

Bloc 2

PROGRAMME ET PLATEFORME ÉLECTORALE

Proposition conjointe du Comité de coordination national et de la Commission politique

MISE EN
CONTEXTE

Rappel du mandat adopté lors du Conseil national de février 2023 concernant la plateforme

Que les personnes responsables des élections et des orientations politiques, après une consultation écrite des associations locales et régionales, en collaboration avec la Commission politique, soient mandatées de réviser le processus d'adoption de la plateforme électorale sans diminuer son caractère démocratique et décentralisé, afin d'obtenir une plateforme plus concise et mieux adaptable tant à la conjoncture qu'aux réalités de chaque région et que leurs conclusions et les propositions qui en découlent soient déposées et adoptées lors d'un prochain Conseil national.

Définitions et liens vers les différents documents mentionnés

Déclaration de principes: document adopté à la fondation de Québec solidaire qui décrit les valeurs du parti.

Programme: document qui a été créé au cours de divers congrès pour recueillir plusieurs positions et mesures de Québec solidaire sur différents thèmes. La proposition actuelle vise à faire du programme un document qui définit la vision politique de Québec solidaire et sa philosophie gouvernementale générale (intentions, orientations, objectifs). Ce document encadre l'élaboration des plateformes électorales du parti.

Plateforme électorale: document qui regroupe les mesures concrètes (politiques publiques, lois, etc.) proposées par Québec solidaire lors d'une campagne électorale, inspirées du programme. La proposition actuelle vise à s'assurer que notre plateforme de 2026 soit suffisamment concise pour pouvoir être bel et bien mise en place lors du premier mandat d'un éventuel gouvernement solidaire (4 ans).

MISE EN
CONTEXTE

Le programme actuel de Québec solidaire regroupe, dans un document de près d'une centaine de pages, un nombre impressionnant de positions politiques. Certaines d'entre elles ont été adoptées il y a quelques années, d'autres il y a maintenant plus de 15 ans. Certaines de ces positions sont extrêmement précises et pointues, alors que d'autres sont beaucoup plus générales. Qui plus est, certaines de ces positions ont été adoptées dans un contexte précis, visant à répondre à une conjoncture politique particulière qui a grandement évolué depuis leur adoption. Le processus d'écriture à plusieurs mains, sur plusieurs années, entraîne également parfois des répétitions, voire des contradictions.

Notons finalement que plusieurs prises de position politique du parti ne se retrouvent pas dans le programme, puisqu'elles ont été adoptées lors d'autres instances nationales et non dans le strict processus d'élaboration du programme. Pourtant, ces positions sont souvent du même ordre de précision et adoptées avec la même légitimité. Qu'est-ce qui justifie donc que certaines propositions se retrouvent dans le programme et d'autres non?

Ainsi, bien que notre programme soit le fruit d'un exercice démocratique admirable et soit rempli de positions politiques d'une grande pertinence, il est, au quotidien, très difficile d'utilisation. Dans le cadre de nos bilans des élections de 2022, plusieurs personnes candidates nous ont exprimé leur difficulté à s'approprier un document aussi dense et à le vulgariser lors de leurs interactions avec la population ou les médias. Lors de la tournée des régions, les personnes rencontrées nous ont encouragés à simplifier notre discours politique pour le rendre plus accessible, compréhensible et digeste.

En prévision de la prochaine campagne électorale, nous croyons qu'il est opportun de revoir le rôle que doivent jouer notre programme et notre plateforme. À notre sens, le programme de Québec solidaire devrait servir à définir notre vision politique générale et notre philosophie gouvernementale (c'est-à-dire les grandes orientations d'un éventuel gouvernement solidaire). Ce devrait être un objet plus ou moins immuable venant donner un cadre à l'élaboration de nos plateformes électorales à la veille de chaque élection. En ce sens, il devrait davantage ressembler à une présentation de notre projet de société et de nos objectifs généraux comme éventuel gouvernement plutôt qu'à une énorme plateforme électorale, comprenant des dizaines d'engagements spécifiques.

La plateforme électorale, quant à elle, devrait justement présenter à la population les mesures concrètes (politiques publiques, lois, etc.) qui seraient mises en place lors du premier mandat d'un éventuel gouvernement solidaire afin de mettre en œuvre ce programme. Ainsi, la plateforme devrait être composée d'une série de mesures phares, répondant à la conjoncture politique actuelle, présentant le plan d'action d'un gouvernement solidaire sur la durée d'un premier mandat de 4 ans. Dans cette optique, et en concordance avec les orientations que nous avons adoptées lors du Conseil national de février 2023, cette plateforme devrait nécessairement être plus concise et ne présenter que ce qu'il est réaliste pour un gouvernement solidaire d'accomplir sur un échéancier de 4 ans. Elle devrait également être adoptée le plus près possible de la campagne électorale afin

MISE EN
CONTEXTE

de répondre au mieux à la conjoncture politique de la campagne. À titre informatif, la plateforme de 2022 contenait environ 20 enjeux et 105 engagements. Il n'était pas possible de réaliser tous ces engagements dans un mandat de 4 ans. Il est donc proposé de limiter la plateforme de 2026 à 5 ou 6 enjeux clés d'où découlerait un nombre total réduit d'engagements.

La présente proposition vise donc à engager le parti dans une démarche de modernisation du programme, afin que celui-ci soit plus à même de jouer son rôle de boussole politique pour notre organisation. Au bout de cette démarche, nous devrions donc nous retrouver avec un nouveau programme beaucoup plus court, exempt d'engagements politiques trop précis, présentant plutôt la vision solidaire (intentions, orientations, objectifs) face aux grands enjeux de société. Une fois ce nouveau programme adopté, nous nous concentrerons ensuite sur l'adoption de notre plateforme présentant les propositions concrètes qui seront portées par Québec solidaire lors de la campagne électorale de 2026.

QUATORZIÈME
PROPOSITION

Qu'en prévision de la campagne électorale de 2026, le parti s'engage dans un processus de modernisation de son programme, qui sera suivi par l'adoption de la plateforme électorale.

Que la Commission politique et le Comité de coordination national soient responsables de coordonner le processus d'élaboration d'un nouveau programme, pour adoption lors d'un Congrès spécial en 2025. Que le processus soit guidé par les balises suivantes :

- a. Que le programme prenne la forme d'un document présentant la vision politique de Québec solidaire ainsi que sa philosophie gouvernementale générale, afin d'encadrer notamment l'élaboration des plateformes électorales du parti;
- b. Que le programme soit exempt d'engagements politiques trop spécifiques;
- c. Que le programme respecte l'esprit de la « Déclaration de principes » adoptée à la fondation de Québec solidaire ainsi que l'entente de fusion entre Québec solidaire et Option nationale;
- d. Que le programme soit le résultat d'une réflexion impliquant l'ensemble du parti et portant notamment sur les grandes orientations politiques du parti, en dehors des réflexions conjoncturelles;
- e. Que le processus se fasse de façon démocratique, mobilisatrice et en impliquant l'ensemble des membres de Québec solidaire;
- f. Qu'au cours du processus de consultation des membres de Québec solidaire, ces personnes soient invitées à échanger en ateliers autour des grandes orientations du programme.

Que la Commission politique et le Comité de coordination national, en collaboration avec le comité électoral, soient responsables de coordonner le processus d'élaboration de la plateforme électorale 2026, qui mènera à l'adoption de cette dernière lors d'un Congrès en 2026. Que le processus soit guidé par les balises suivantes :

- a. Que la plateforme électorale de 2026 soit conçue comme un ensemble court et cohérent d'engagements électoraux. Qu'elle contienne de 5 à 6 enjeux électoraux au maximum;
- b. Que la plateforme électorale de 2026 soit le résultat d'une réflexion impliquant l'ensemble du parti et portant notamment sur le contexte politique, le positionnement du parti dans la conjoncture actuelle et les priorités qui devraient s'exprimer dans le contenu de la plateforme électorale de 2026;
- c. Que le processus se fasse de façon démocratique, mobilisatrice et en impliquant l'ensemble des membres de Québec solidaire.

Que ces démarches se fassent dans le respect de l'échéancier suivant :

- **Janvier à avril 2025** : consultation entourant la rédaction du nouveau programme de Québec solidaire
- **Octobre 2025** : Congrès spécial d'adoption du nouveau programme
- **Novembre 2025 à février 2026** : consultation entourant la rédaction de la plateforme électorale de Québec solidaire
- **Printemps 2026** : Congrès d'adoption de la plateforme électorale

QUINZIÈME
PROPOSITION

Qu'à la suite de l'adoption du nouveau programme lors du Congrès spécial de 2025, le Comité de coordination national et la Commission politique soient chargés de mener conjointement un exercice d'actualisation des positions politiques qui se trouvaient dans l'ancien programme.

Qu'une marche à suivre plus précise entourant ce processus soit adoptée lors du Congrès spécial.